



CADRAGE DES ETUDES DE DEFINITION DES FILIERES D'ANC PAR LES SPANC

**Margaux NOURRY,
Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin**

**Hélène LANDOLT,
Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud**



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Présentation des 2 collectivités

CC de la Vallée de Saint-Amarin

- 15 communes – 12 900 habitants
- Compétence REHABILITATION
- 2 ETP (avec eau potable et assainissement collectif)
- Contrôles réalisés par le délégataire SUEZ
- 1000 installations
- Contexte :
 - Territoire de montagne – Pente + manque de place + présence de roche
 - Diagnostics réalisés entre 2008 et 2011



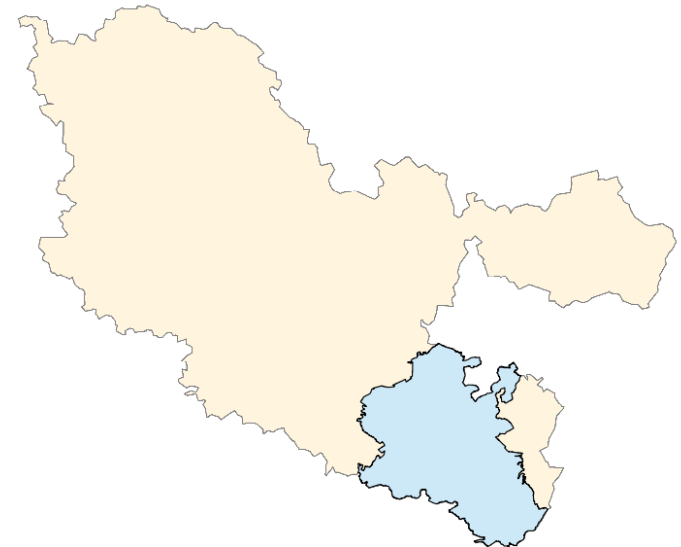


Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Présentation des 2 collectivités

CC Sarrebourg Moselle Sud

- 76 communes – 46 600 habitants
- Compétence REHABILITATION et probablement ENTRETIEN à l'avenir
- 2,5 ETP
- Tous les contrôles sont réalisés en régie
- 2000 installations
- Contexte :
 - communes de montagne – pente + sableux/ communes de plaine – argileux
 - problèmes d'exutoire : absent ou compliqué (fossés départementaux)
 - zones à enjeux sanitaires (captage AEP + zone de baignade)
 - zones inondables/nappes perchées





Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Opérations de réhabilitation en cours

CC de la Vallée de Saint-Amarin

1 opération depuis fin 2015

- Etudes = MOU publique
- Travaux = MOU privée
- 680 installations éligibles (délai 4 ans)

- 202 études réalisées

- 74 conventions travaux signées

- 4 installations déjà réhabilitées

- 130 personnes à contacter

CC Sarrebourg Moselle Sud

1 opération depuis 2015 sur 3 communes de l'ex CCVB

- Etudes = MOU publique
- Travaux = MOU privée
- 200 installations éligibles (4 ans + sans délai car communes prioritaires)
- 93 études réalisées :
 - 47 études pour le délai de 4 ans (77%)
 - 46 études pour les sans délai (33%)

- 61 conventions travaux signées :
 - 34 pour le délai de 4 ans
 - 27 pour les sans délais
- 27 installations déjà réhabilitées

2 autres opérations depuis la fusion

- Etudes/ travaux en MOU publique
- 82 installations engagées au niveau des études



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Contenu du cahier des charges

CC de la Vallée de Saint-Amarin et CC Sarrebourg Moselle Sud

Analyse environnementale

- Hydrographie
- Hydrogéologie
- Sensibilité du milieu
- Enjeux éventuels
 - Topographie
- Présence de sources
 - ...

Etude de sol réalisée à la parcelle

- 2 sondages à la tarière minimum
- 1 profil pédologique avec analyse du sol
 - 1 test de perméabilité minimum
- détection de traces d'hydromorphie



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Contenu du cahier des charges

CC de la Vallée de Saint-Amarin

- Définition de 2 filières de traitement
devis quantitatif, plan et profil en long pour chaque solution
- Tableau comparatif tenant compte de l'entretien
- Proposition de 2 solutions dont 1 fonctionnant sans électricité (éligible eco-PTZ)

CC Sarrebourg Moselle Sud

- Définition de la filière de traitement
devis quantitatif, plan et profil en long
- Éléments d'information relatifs à l'entretien
- Proposition d'un unique projet avec hiérarchisation
 1. Filières traditionnelles
 2. Filières compactes gravitaires
 3. Microstations

- Pas de comparaison traditionnelles/ agréées demandée

- Pas de préconisations de marques

⇒ **Le choix final revient au propriétaire**



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Contenu du cahier des charges

CC de la Vallée de Saint-Amarin

Exemple de tableau comparatif

[Lien vers plans et modèle de devis consultation entreprises associés](#)

Type de filière	Prétraitement	fosse toutes eaux	Micro-station
	Traitement	Filtre à sable	
Capacité épuratoire	4 EH		
Emprise au sol (en m ²)	> 40 m ²		< 10 m ²
Consommation électrique	0 € sauf si pompe de relevage		35 à 60 €/an (compresseur ou moteur)
Remplacement du media filtrant	Non		Non
Cout installation (en € TTC)	7150 à 11000 €		6050 à 9900 €
Durée de vie	20 ans (selon entretien)		sans limite (selon entretien et vidange)
Contraintes d'exploitation et d'entretien	Vidange tous les 4 ans (150 à 300 €) et entretien annuel		Vidange de 6 à 36 mois (150 à 300 €) et entretien annuel (120 à 150 €)
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> -éligible au prêt à taux 0 % -fonctionnement simple -pas d'électricité saus si pompe de relevage 		<ul style="list-style-type: none"> -surface de mise en œuvre réduite < 10 m² -rapidité de mise en œuvre -non tributaire de la nature et de la qualité du sol
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> -tributaire de la nature et de la qualité du sol -surface de mise en œuvre moyenne > 40 m² -colmatage si mauvais entretien 		<ul style="list-style-type: none"> -non éligible au prêt à taux 0 % -fonctionne mal en intermittence -utilisation d'électricité -mise en service et entretien par un professionnel -vidanges plus ou moins fréquentes (selon le volume de stockage de boues)



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Difficultés rencontrées

CC de la Vallée de Saint-Amarin

Relation de dialogue et de confiance avec le BE nécessaire

- Impossibilité d'assister aux études et de lire tous les rapports
- Impossibilité d'infiltrer pas toujours démontrée : certains dossiers ont dû être modifiés

CC Sarrebourg Moselle Sud

Difficile de s'assurer du respect des exigences

- Parfaite connaissance des habitations nécessaire (diagnostics de l'existant poussés)
- Des surprises même sur son propre territoire
- La confiance implique des échanges avec le BE

4 ans pour convaincre les élus de la nécessité de faire une étude de sol

- Difficultés rencontrées avec les entreprises qui chiffreraient des solutions non proposées par le BE



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Limites du cahier des charges

CC de la Vallée de Saint-Amarin

CC Sarrebourg Moselle Sud

- **Absence de marque/ modèle** ne permet pas au propriétaire :
 - de visualiser sa future installation
 - de donner des éléments précis concernant l'entretien et l'exploitation sur 15 ans
- **Mauvaise image de la filière traditionnelle** donnée par les entreprises
- **Communication primordiale du SPANC autour des filières**
 - ⇒ au moins 1 rendez-vous avec chaque particulier avant choix définitif
- **Implantation commerciale forte d'une marque influence le choix du propriétaire**
- **Devis réalisé au même prix pour les 2 solutions**
- **Comparaison entre traditionnelle/ agréée réalisée de manière officieuse**
- **Absence d'exutoire, pas de solution règlementaire,...**



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Points positifs

CC de la Vallée de Saint-Amarin

- Proposition d'une **filière adaptée à la nature du sol** grâce à la mesure de perméabilité
 - **Devis quantitatif et plans pour chaque solution** permettant une consultation aisée des entreprises (MOU privée)
 - **Choix définitif laissé au particulier**
- **Bonne connaissance des avantages/ contraintes** de la filière retenue par le particulier **grâce au comparatif imposé via le cahier des charges**

CC Sarrebourg Moselle Sud

- **Bonne connaissance des avantages/ contraintes** de la filière retenue par le particulier **grâce au comparatif réalisé de manière officieuse**



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Impacts des éléments de cadrage de l'AERM

CC de la Vallée de Saint-Amarin

- **Solution éligible à l'éco-prêt « remplacée » par filière traditionnelle** (si possible)
- **Nécessité d'informer les entreprises**
- **Rappel sur démonstration de l'impossibilité d'infiltrer**

CC Sarrebourg Moselle Sud

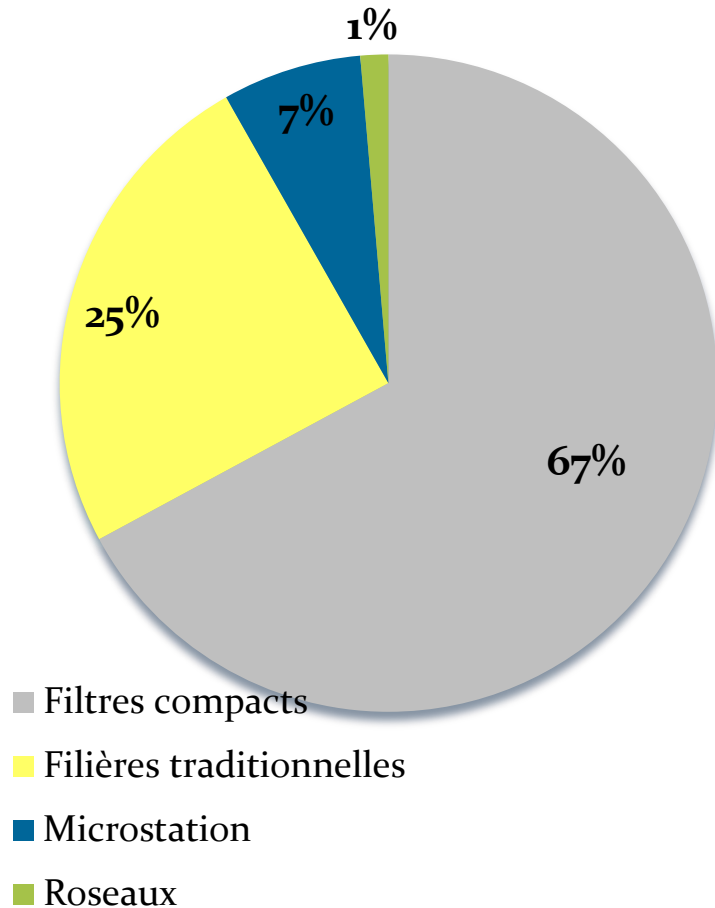
- **On formalise le comparatif traditionnelle/ agréée** réalisé officieusement à ce jour par le SPANC
- **Nécessité d'avoir deux études complètes** (plans masse et métrés) pour chiffrage
- **Possible augmentation du prix des études**
- Proposition d'une **alternative à la solution de facilité : microstation + rejet en milieu superficiel**



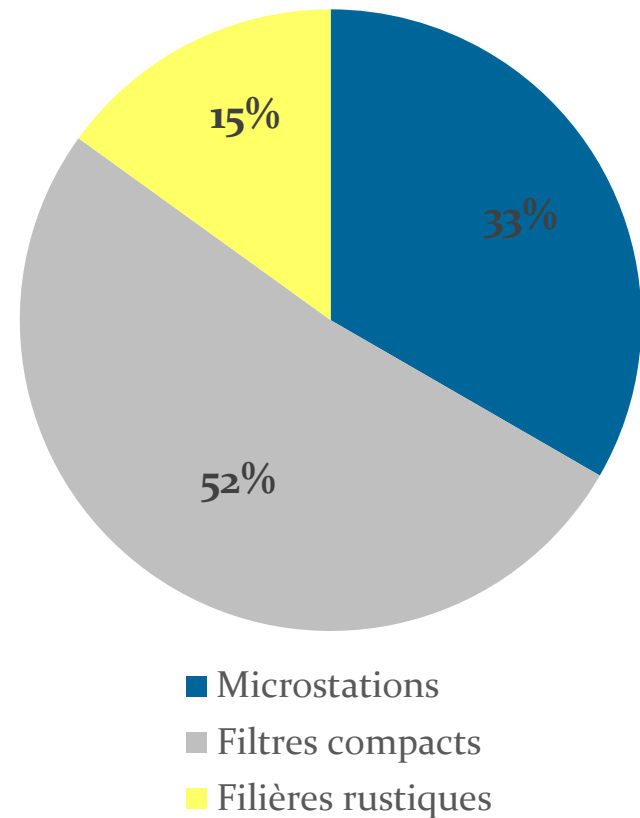
Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Types de filières retenues

CC de la Vallée de Saint-Amarin



CC Sarrebourg Moselle Sud

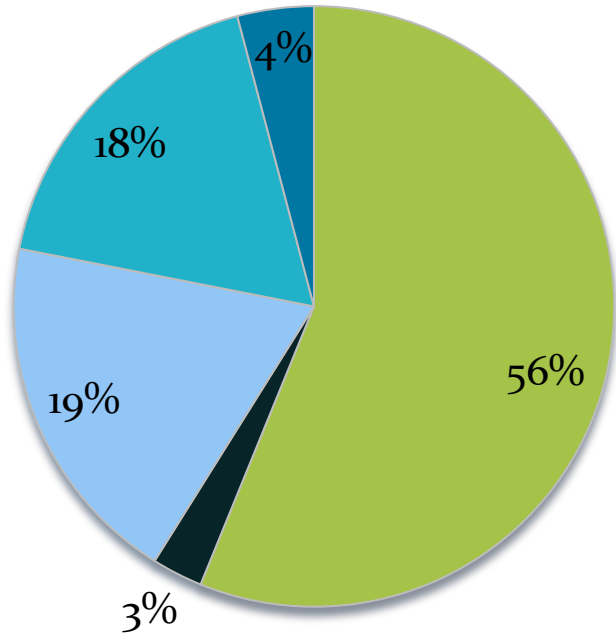




Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

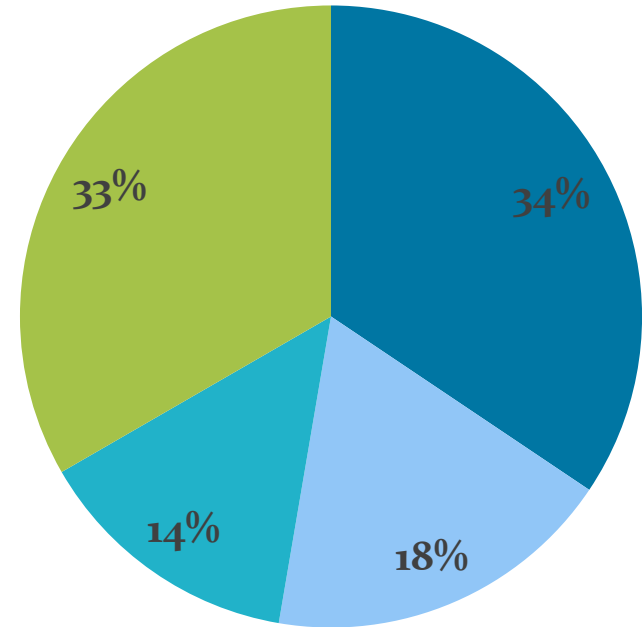
Types de rejet

CC de la Vallée de Saint-Amarin



- Infiltration
- Milieu sup (réseau EP)
- Milieu sup (ruisseau)
- Milieu sup (fossé)
- Puits existant

CC Sarrebourg Moselle Sud



- Milieu sup (réseau EP)
- Milieu sup (ruisseau)
- Milieu sup (fossé)
- Infiltration

⇒ **Infiltration partielle des EUT demandée dans la mesure du possible et du raisonnable**



Cadrage des études préalables à la réhabilitation par les SPANC

Marques

CC de la Vallée de Saint-Amarin

- **Microstation**
 - TRICEL
 - SEBICO – Aquameris
 - EPUR – BioFrance
- **Filtre compact**
 - CLEARFOX
 - BIOROCK (laine de roche)
 - COMPACTO
- **Filières traditionnelles**
 - Filtre à sable vertical non drainé
 - Filtre à sable vertical drainé
 - Tertre d'infiltration drainé
 - Tranchées d'infiltration

CC Sarrebourg Moselle Sud

- **Microstation**
 - KESSEL – InnoClean Plus
 - ELOY – Oxyfix
 - GRAFF – Easyone
 - SOTRALENTZ – Actibloc
 - SEBICO – Aquameris
 - EPUR – BioFrance
- **Filtre compact**
 - EPARCO – Massif à zeolithe
 - EPARCO – Boxeparco
 - ELOY – Xperco
 - BIOROCK (laine de roche)
 - PREMIER TECH – EpuFlo
 - SEBICO – Septodiffuseurs
- **Filières traditionnelles**
 - Filtre à sable vertical non drainé
 - Tranchées d'infiltration